

# Demande de raccordement d'un programme immobilier au Réseau Public de Distribution géré par Enedis

Identification :	Enedis-FOR-RAC_14E
Version :	5
Nb. de pages :	16

Version	Date d'application	Nature de la modification	Annule et remplace
3	23/07/2018	Intégration de la Demande de raccordement anticipée - Prise en compte du Décret no 2018-402 du 29 mai 2018 relatif aux réseaux intérieurs des bâtiments	
4	18/01/2021	Prise en compte de l'article R111-14-2 du Code de la Construction et de l'Habitation et de la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités	
5	01/11/2022	Prise en compte du Décret no 2021-1104 du 22 août 2021 relatif aux réseaux intérieurs des bâtiments	

### Document(s) associé(s) et annexe(s) :

**Enedis-PRO-RAC\_14E** : « Procédure de traitement des demandes de raccordement d'une installation de consommation individuelle ou collective en BT de puissance supérieure à 36 kVA et en HTA, au Réseau Public de Distribution concédé à Enedis »

**Enedis-NOI-RAC\_03E** : « Autorisations et mandats dans le cadre des affaires de raccordement traitées par Enedis » et formulaires associé

### Résumé / Avertissement

Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement d'un programme immobilier. Il présente les différentes fiches techniques à renseigner pour une demande de raccordement d'un lotissement à usage résidentiel, d'un immeuble à usage résidentiel ou tertiaire et d'un réseau intérieur dans les immeubles à usage principal de bureaux au titre des articles L345-1 à L345-8 du Code de l'énergie.

Il peut également s'appliquer dans le cadre de l'aménagement d'une superficie inférieure à 10 000 m<sup>2</sup> dont la destination des lots est à vocation tertiaire ou PME/PMI.

Ce document permet au client de faire une demande de :

- Proposition de Raccordement lorsque le dossier est complet, pour réalisation des travaux de raccordement,
- et/ou une Proposition de Raccordement Avant Complétude, pour connaître les estimations techniques et financières de son projet.

Le dimensionnement des ouvrages électriques sera déterminé sur la base des éléments déclarés par le Demandeur.

## SOMMAIRE

<b>A :</b>	<b>Vos Coordonnées</b> .....	<b>4</b>
<b>B :</b>	<b>Votre projet</b> .....	<b>4</b>
<b>C :</b>	<b>Votre besoin</b> .....	<b>5</b>
<b>D :</b>	<b>Description détaillée de votre projet</b> .....	<b>5</b>
<b>E :</b>	<b>Intervenants du projet</b> .....	<b>7</b>
<b>F :</b>	<b>Adresse de facturation</b> .....	<b>9</b>
<b>G :</b>	<b>Echéances de votre Projet</b> .....	<b>9</b>
<b>H :</b>	<b>Documents à fournir</b> .....	<b>10</b>
<b>I :</b>	<b>Comment nous retourner vos documents ?</b> .....	<b>10</b>
<b>J :</b>	<b>Date et signature</b> .....	<b>11</b>
<b>K :</b>	<b>Annexes</b> .....	<b>11</b>
	Fiche D2-1 : Caractéristiques détaillées d'un lotissement à usage résidentiel .....	12
	Fiche D2-2 : Caractéristiques détaillées de l'aménagement d'un terrain pour des usages autres que résidentiel.....	13
	Fiche D3-1 : Caractéristiques détaillées d'un immeuble à usage résidentiel .....	14
	Fiche D3-2 : Caractéristiques détaillées d'un immeuble à usage non résidentiel.....	15
	Fiche D3-3 : Caractéristiques du bâtiment à usage principal de bureaux .....	16

# Demande de raccordement d'un programme immobilier au Réseau Public de Distribution géré par Enedis

*Nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments que vous nous communiquez (description du projet, localisation, plans...) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande.*

***Pour la demande de raccordement complète**, la Proposition de Raccordement (devis) qui découle des informations que vous nous avez communiqué, devient caduque si le descriptif du projet évolue. Le cas échéant, vous vous engagez à nous transmettre toute modification de votre opération, afin de nous permettre de la prendre en considération.*

***Pour la demande de raccordement non complète**, le demandeur peut adresser à Enedis **une demande anticipée de raccordement** consistant à obtenir une proposition de raccordement avant complétude du dossier. Il peut s'agir par exemple de demande faite à Enedis avant l'obtention par le client, et donc leur transmission à Enedis, de l'ensemble des documents administratifs (permis de construire, soumission appel d'offres, ...). Cette demande, facultative, enclenche de façon anticipée la procédure de raccordement.*

*La Proposition de Raccordement Avant Complétude (PRAC) du dossier fait l'objet d'une demande d'avance à valoir sur le montant de la proposition de raccordement avec complétude, uniquement si la demande de raccordement complète est soumise à Enedis dans les trois mois de validité de la PRAC. La proposition de raccordement avant complétude du dossier présente :*

- la solution technique permettant le raccordement de l'Installation sur la base des critères étudiés ;*
- une estimation de la contribution au coût du raccordement, sur la base du barème de raccordement en vigueur au moment de la demande ;*
- une estimation des délais de réalisation des travaux du raccordement ;*
- le cas échéant, pour les Installations individuelles en HTA, une estimation des éventuelles limitations temporaires du soutirage de l'Installation, ainsi qu'une estimation du délai nécessaire à la levée des contraintes.*

*Dans les deux cas, soit pour réalisation ou soit pour une demande anticipée de raccordement, la demande de raccordement est instruite en prenant en compte la situation du réseau existant au moment de l'étude et l'implantation du poste de livraison en limite de parcelle, conformément à la procédure de traitement des demandes de raccordement Enedis-PRO-RAC\_14E publiée sur le site internet d'Enedis. Elle prend également en compte le respect des contraintes de transit et de tension sur les Réseaux Publics de Distribution et le cas échéant sur le Réseau Public de Transport, complétée par le respect des niveaux de perturbation admissibles au point de livraison de l'Installation, le respect du plan de protection, le respect de la transmission du signal tarifaire...*

*Votre projet d'Installation sera réputé respecter les niveaux réglementaires de perturbations admissibles au Point de Livraison.*

*Les canalisations à créer ou à modifier pour assurer le raccordement de votre projet ne feront l'objet d'aucune recherche approfondie de tracé et ne prendront pas en compte les éventuelles contraintes liées à la voirie et au franchissement d'obstacles particuliers.*

*Si, dans le cadre de votre projet, vous souhaitez raccorder une Installation de Production électrique en vue de revendre tout ou partie de l'électricité produite, vous devez faire une autre demande de raccordement par l'intermédiaire du formulaire de raccordement pour une Installation de Production correspondant à votre projet. Ces formulaires sont disponibles sur [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr).*

*Par ailleurs, Enedis rappelle l'existence de sa Documentation Technique de Référence (DTR), de son Référentiel Clientèle, de son Barème de raccordement et du Catalogue des prestations, téléchargeables sur son site internet [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr).*

*Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'Accueil Raccordement d'Enedis dont dépend votre projet. Les coordonnées de ces accueils sont disponibles sur le site internet d'Enedis [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr).*

## A : Vos Coordonnées

Raison Social

N° de SIRET

Nom / Prénom \*

N° et nom de la voie

Code postal

Commune

Téléphone

Téléphone portable \*

Courriel \*

## B : Votre projet

Nom du programme immobilier : .....

Localisation du programme .....

N° et nom de la voie : .....

Coordonnées GPS .....

Code postal : ..... Commune : .....

Le terrain est-il situé dans un lotissement ?

Non  Oui Si oui, préciser son nom : .....

Le terrain est-il situé dans une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) ?

Non  Oui Si oui, préciser son nom : .....

Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain AFU (Association Foncière Urbain) ?

Non  Oui Si oui, préciser son nom : .....

Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'un PUP (Projet Urbain Partenarial) ?

Non  Oui Si oui, préciser son nom : .....

Le projet est-il situé dans le périmètre d'une OIN (Opération d'Intérêt National) ?

Non  Oui Si oui, préciser son nom : .....

## C : Votre besoin

### A1 : VOUS SOUHAITEZ DISPOSER D'UNE OFFRE DE RACCORDEMENT :

COMPLETE<sup>1</sup>                       ANTICIPEE<sup>2</sup>                       MODIFICATIVE<sup>3</sup>

Une Proposition de Raccordement Avant Complétude a-t-elle déjà été réalisée pour ce projet ?

Non       Oui      Si oui, préciser sa référence : .....  
et sa date : .....

## D : Description détaillée de votre projet

### D1 : Nature du projet

Précisez la nature de votre projet :

- Lotissement, aménagement d'un terrain (Précisez votre demande en remplissant le cadre D2)  
 Immeuble (Précisez votre demande en remplissant le cadre D3)

### D2 : Caractéristiques du lotissement - *À ne remplir que dans le cas d'un lotissement ou d'un aménagement de terrain*

Superficie totale du terrain (y compris voiries, espaces verts...) : ..... m<sup>2</sup>  
Surface Hors Œuvre Nette (SHON) : ..... m<sup>2</sup>  
Nombre de lots nus : .....  
Nombre de lots bâtis : ..... et Nombre de places de parking : .....

Destination de votre projet

- Usage **résidentiel**      Précisez votre demande en remplissant une ou plusieurs<sup>4</sup> fiches D2-1  
« Caractéristiques détaillées d'un lotissement à usage résidentiel »  
**Nombre de fiches D2-1 jointes en annexe : .....**
- Autres usages** (tertiaire, industriel...) Précisez votre demande en remplissant une ou plusieurs fiches D2-2  
« Caractéristiques de l'aménagement d'un terrain pour usages autres que résidentiels »  
**Nombre de fiches D2-2 jointes en annexe : .....**

Pour vous aider à définir la puissance de raccordement de votre projet, la **norme NF C 14-100** définit les modalités à appliquer pour déterminer la puissance globale qui sera prise en compte par Enedis pour le calcul des canalisations.

**Puissance de raccordement : ..... kVA**

**dont Puissance pour les Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE) uniquement pour les bâtiments tertiaires, industriels, ERP, ensemble commercial ou cinéma : ..... kVA**

<sup>1</sup> Le Demandeur souhaite une offre de raccordement qui prenne en compte les autorisations administratives obtenues pour son projet

<sup>2</sup> Le Demandeur souhaite une offre de raccordement par anticipation de l'obtention des autorisations de construire pour son projet

<sup>3</sup> Le demandeur souhaite une offre de raccordement qui prenne en compte les modifications apportées à son projet initial

<sup>4</sup> Selon la complexité de votre projet

**D3 : Caractéristiques de l'immeuble - À ne remplir que dans le cas d'un immeuble.**

Superficie totale de l'immeuble (SHOB) : ..... m<sup>2</sup>

Surface Hors Œuvre Nette (SHON) : ..... m<sup>2</sup>

Nombre d'étages : .....

Nombre de cages d'escalier : .....

Nombre de places de parking : .....

Nature de la construction :

Neuve

Rénovation

Destination de votre projet :

Usage **résidentiel** prépondérant :

Remplissez **une ou plusieurs**<sup>5</sup> **fiches D3-1** « Caractéristiques détaillées d'un immeuble à usage résidentiel »

Nombre de fiches D3-1 jointes en annexe : .....

Exclusivement autres usages (tertiaire...) :

Remplissez **une ou plusieurs**<sup>5</sup> **fiches D3-2** « Caractéristiques détaillées d'un immeuble à usages autres que résidentiel »

Nombre de fiches D3-2 jointes en annexe : .....

Usages de bureaux dans le cadre du décret 2018- 402 du 29 mai 2018 (**Réseau Intérieur**)

Remplissez la **fiche D3-3** « Caractéristiques du bâtiment à usage principal de bureaux »

Nombre de fiches D3-3 jointes en annexe : .....

*Pour vous aider à définir la puissance de raccordement de votre projet, la norme NF C 14-100 définit les modalités à appliquer pour déterminer la puissance globale qui sera prise en compte par Enedis pour le calcul des canalisations.*

Puissance de raccordement totale : ..... kVA

**dont Puissance pour les Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE) : ..... kVA**

**D4 : Qualité de desserte**

Y a-t-il une sensibilité particulière en terme de qualité de l'alimentation électrique ?

Non

Oui

Si oui, préciser le type de *process* : .....

Y a-t-il des besoins de sécurisation par liaisons de secours ou liaisons complémentaires (garantie contractuelle de reprise de l'alimentation en cas d'incident) ?

Non

Oui

Si oui, préciser le niveau de sécurisation souhaitée :

Totale

Partielle (taux : ..... %)

**D5 : Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques**

Est-il prévu l'alimentation d'au moins une borne de recharge de véhicules électriques :  Non  Oui

Adresse des bornes de recharge : .....

La ou les bornes installées sont-elles ouvertes au public :  Non  Oui

Si oui, coordonnées GPS de la ou les bornes ouvertes au public : .....

Puissance globale dédiée à la recharge : ..... kVA

Nombre de points de charge : .....

Type de bornes de recharge :  Recharge uniquement

Recharge / ré-injection

**D6 : Demandes connexes**

Dans l'éventualité de l'existence d'ouvrages électriques sur le Site, souhaitez-vous leur déplacement préalable ?

Non

Oui

Si oui, référence de la demande de déplacement d'ouvrage électrique déposée auprès d'Enedis : .....

Y a-t-il des bâtiments à démolir ? (suppression de raccordement)

Non

Oui

Si oui, nature : .....

Référence de la demande de suppression de raccordement électrique déposée auprès d'Enedis : .....

Est-il prévu un raccordement au Réseau Public de Distribution, d'Installations de Production d'électricité ?

Non

Oui

Si oui, type de production : .....

Référence de la demande de raccordement d'une Installation de Production déposée auprès d'Enedis : .....

<sup>5</sup> Selon la complexité de votre projet

**D7 : Informations complémentaires**

Présence de pompes à chaleur  Non  Oui

Compléments d'information sur le projet :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## E : Intervenants du projet

**E1 : Bénéficiaire du raccordement** (si vous intervenez pour son compte)

**Particulier** : NOM - Prénom : .....

**Société** : Raison Sociale<sup>6</sup> : .....SIRET : .....

**Collectivité locale** : .....  
SIRET du Budget..... Code service : ..... Code engagement : .....

Le cas échéant, **représenté par M. ou Mme** <sup>7</sup> : ..... dûment habilité(e) à cet effet.

**Adresse de correspondance :**

N° et nom de la voie : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Télécopie : ..... Courriel .....

**E2 : Tiers habilité** (qui assure tout ou partie du suivi de la demande de raccordement) :  Oui  Non

Si **OUI**, le Demandeur du raccordement habilite un tiers sous la forme d'  **une Autorisation**  **un Mandat**

Si **autorisation**, le Demandeur permet d'exprimer la demande de raccordement auprès d'Enedis et de prendre connaissance des informations relatives à ce raccordement.

Si **mandat**, le Demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers habilité de<sup>8</sup> :

- signer en son nom et pour son compte tout document contractuel relatif au raccordement. Ces documents étant rédigés au nom du Mandant ;
- procéder en son nom et pour son compte aux règlements financiers, émis au nom du Mandant, relatifs au raccordement.
- en cas de recours à l'article L342-2 du Code de l'énergie, exécuter le contrat de mandat et ses annexes au nom et pour le compte du Mandant, sous réserve de satisfaire aux critères énumérées à l'annexe 1 de la note Enedis-PRO-RAC\_2E et étant entendu que le Demandeur du raccordement demeure responsable de sa bonne exécution.

**Une copie du mandat ou de l'autorisation (Enedis-NOI-RAC\_03E) doit être jointe à ce formulaire de demande de raccordement.**

<sup>6</sup> Dénomination et forme sociale, adresse du siège, n° RCS, capital social, qualité

<sup>7</sup> Prénom, Nom, suivi de Titre / Fonction

<sup>8</sup> Cocher la ou les cases correspondant au périmètre du mandat

Demande de raccordement d'un programme immobilier au Réseau Public de Distribution  
géré par Enedis

Personne/société habilitée : .....	
Le cas échéant, représenté par <sup>9</sup>	M. ou Mme..... dûment habilité(e) à cet effet
N° et nom de la voie .....	
.....	
Code postal : .....	Commune : .....
Téléphone .....	Mobile .....
Télécopie : .....	Courriel : .....
<b>E3 : Prestataires du Demandeur</b> (Maître d'œuvre, bureau d'étude, architecte, installateur-électricien...)	
<b>Prestataire 1 :</b>	
Fonction du prestataire : .....	
Raison Sociale : .....	
N° et nom de la voie : .....	
.....	
Code postal : .....	Commune : .....
Nom de l'interlocuteur : .....	
Téléphone : .....	Mobile : .....
Télécopie : .....	Courriel : .....
<b>Prestataire 2 :</b>	
Fonction du prestataire : .....	
Raison Sociale : .....	
N° et nom de la voie : .....	
.....	
Code postal : .....	Commune : .....
Nom de l'interlocuteur : .....	
Téléphone : .....	Mobile : .....
Télécopie : .....	Courriel : .....
<b>Prestataire 3 :</b>	
Fonction du prestataire : .....	
Raison Sociale : .....	
N° et nom de la voie : .....	
.....	
Code postal : .....	Commune : .....
Nom de l'interlocuteur : .....	
Téléphone : .....	Mobile : .....
Télécopie : .....	Courriel : .....

<sup>9</sup> Prénom, Nom, suivi de Titre / Fonction

**Prestataire 4 :**

Fonction du prestataire : .....

Raison Sociale : .....

N° et nom de la voie : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Nom de l'interlocuteur : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Télécopie : ..... Courriel : .....

**F : Adresse de facturation**

*si elle est différente de l'adresse du Demandeur ou du tiers mandaté*

**Adresse de l'envoi de la facture de raccordement**

Nom / Dénomination : .....

N° et nom de voie : .....

Code postal : ..... Commune : .....

**G : Echéances de votre Projet**

Date souhaitée de mise à disposition (du réseau ou du raccordement) : .....

## H : Documents à fournir

Les documents suivants sont **indispensables à l'instruction de votre dossier** :

- le **présent document** complété et signé par vos soins,
- un plan de situation (échelle 1/25000<sup>ème</sup> ou 1/10000<sup>ème</sup>) avec la localisation du projet,

### Dans le cas d'un lotissement :

- un plan de masse de l'opération (échelle 1/500<sup>ème</sup> ou 1/1000<sup>ème</sup>) comprenant :
  - la représentation des différentes parcelles avec leurs références et leurs superficies,
  - le tracé des canalisations électriques projetées à l'intérieur du lotissement,
  - la position sur chaque parcelle des coffrets comprenant le coupe-circuit principal individuel,
  - les emplacements des éventuels postes de transformation,
  - dans le cas d'un lotissement avec construction, la limite du bâti de chaque parcelle sera représentée sur le plan.

### Dans le cas d'un immeuble :

- un plan de masse de l'opération (échelle 1/200<sup>ème</sup> ou 1/500<sup>ème</sup>) comprenant :
  - la position du ou des coffrets comprenant le coupe-circuit principal collectif,
  - des canalisations électriques projetées à l'intérieur de l'immeuble (liaison HTA de raccordement des postes HTA/BT, liaisons BT vers colonnes électriques, colonnes électriques, dérivations individuelles...),
  - l'emplacement des éventuels postes HTA/BT de distribution publique et poste de livraison HTA,
- un plan du découpage des différents lots par niveau avec leur puissance de dimensionnement.

### Pour une demande de raccordement complète, vous devrez également fournir obligatoirement :

- une copie de l'**Autorisation d'Urbanisme**, le cas échéant, le certificat de permis tacite (cas d'un permis) ou de non-opposition (cas d'une déclaration préalable).

## I : Comment nous retourner vos documents ?

Par courrier ou par courriel, à l'Accueil Raccordement Électricité de votre région.

*Les coordonnées de l'accueil de votre région sont accessibles sur le site d'Enedis [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr) dans l'espace dédié au raccordement : en saisissant votre code postal ou le nom de votre commune dans la zone « Accueil Raccordement », vous obtiendrez les coordonnées complètes de l'Accueil Raccordement Électricité de votre région.*

**J: Date et signature**

Enedis établira une Proposition de Raccordement à partir des éléments que vous avez indiqués dans ce formulaire.

Date : .....

Nom - Prénom du signataire : .....Signature<sup>10</sup> : .....

Fonction : .....

Cachet

**K: Annexes**

<sup>10</sup> Signature du Demandeur ou du tiers mandaté









## Fiche D3-3 : Caractéristiques du bâtiment à usage principal de bureaux

Désignation du bâtiment : .....	Fiche D3-3 n° ..... / .....
---------------------------------	-----------------------------

Dans le cadre de l'application des articles L345-1 à L345-8 du Code de l'énergie, cette fiche permet de collecter les informations complémentaires afin de raccorder le réseau intérieur du bâtiment au Réseau Public de Distribution géré par Enedis par un seul point de raccordement.

Pour bénéficier de cette disposition, le Demandeur s'engage à respecter les conditions suivantes :

- le réseau intérieur de bâtiment n'est pas destiné à alimenter plusieurs bâtiments ou parties distinctes d'un même bâtiment construits sur des parcelles cadastrales non contiguës ;
- le réseau intérieur n'est pas destiné à alimenter un ou plusieurs logements ;
- le bâtiment n'appartient pas à plusieurs propriétaires ;
- au moins 90 % de la SHON est consacrée aux sous-destinations locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés et bureau telles que mentionnées aux 4° et 5° de l'article R. 151-28 du Code de l'urbanisme ;
- les utilisateurs du réseau intérieur peuvent le cas échéant demander à Enedis la mise en place d'un Dispositif de Comptage en décompte pour leur permettre d'accéder au marché de l'électricité. La structure du réseau intérieur doit permettre cette mise en place.

**Pour vous aider à définir la puissance de raccordement du bâtiment, la norme NF C 14-100 définit les puissances minimales de dimensionnement à prévoir en fonction des locaux à desservir.**

- le raccordement dans le domaine de tension BT par un point de raccordement est limité à 250 kVA ;
- le raccordement dans le domaine de tension HTA par un point de raccordement est à prévoir au-delà de 250 kVA.

Il sera demandé à Enedis, le cas échéant sauf pour les bâtiments à occupant unique, à ce qu'un dispositif de décompte de la consommation et/ou de la production d'électricité soit installé par Enedis à chaque point de livraison pour chaque utilisateur souhaitant exercer ses l'exercice des droits prévus à l'article L345-3 et/ou à l'article L345-4 du Code de l'énergie. Dans le cas de bâtiments à occupant unique qui deviendraient multi-occupants, le Demandeur s'engage à ce qu'une demande soit déposée auprès d'Enedis pour l'installation, par cette dernière, d'un dispositif de décompte de la consommation et/ou de la production à chaque point de livraison pour chaque souhaitant exercé ses droits.

### Le Demandeur précise :

- la SHON totale du bâtiment : .....m<sup>2</sup> ;
- la SHON dédiée aux locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés et bureau telles que mentionnées aux 4° et 5° de l'article R151-28 du Code de l'urbanisme : .....m<sup>2</sup> ;
- la Puissance de raccordement : ..... kVA ;
- pour un raccordement dans le domaine de tension BT vous devez **fournir** un plan de masse de l'opération (échelle 1/200<sup>ème</sup> ou 1/500<sup>ème</sup>) avec :
  - l'emplacement souhaité du coupe-circuit principal individuel (CCPI) placé dans un coffret ou une armoire accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé ;
  - la localisation souhaitée du coffret de contrôle-commande de votre branchement à puissance surveillée (comprenant en général le Dispositif de Comptage) si l'emplacement est différent du CCPI ;
  - le tracé reliant ces deux équipements, dans le cas où ils ne se situent pas au même endroit ;
- pour un raccordement dans le domaine de tension HTA vous devez **fournir** un plan de masse de l'opération (échelle 1/200<sup>ème</sup> ou 1/500<sup>ème</sup>) avec l'emplacement souhaité du poste de livraison accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé.

J'atteste que la demande de raccordement au Réseau Public de Distribution du réseau intérieur objet de la demande ci-dessus respecte les dispositions énoncées aux articles L345-1 à 8 et D345-1 à 4.

**Signature et Cachet et du Demandeur Précédé de la mention : « Certifie l'exactitude de ces éléments ».**